

**ASSOCIATIONS SPORTIVES
ROCHETTOISES**

CENTRE EQUESTRE

STATUTS - CONVENTIONS

- ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE -
=====

REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE DIRECTEUR DU 16 DECEMBRE 88

Présents : René HUARD, Bernard WATTREMEZ, Alain VARLY,
----- Daniel CHOPINET, J.C. BASCOU, Serge GERBAULT,
Michel RASSE, Alain GASTELLIER, Marcel MITON,
Marc ANDRE, Marie-Thérèse DUPONT.

ORDRE DU JOUR : Intégration dans l'A.S.R. de l'Association
----- Sportive Rochettoise - Centre Equestre Du
Guesclin.

La séance est cuverte à 20 h 30.

Le Président HUARD donne lecture d'une lettre du 12 Décembre 1988 de M. Alexandre ANSELIN, dans laquelle il déclare souhaiter l'intégration de son association ci-dessus désigné "Association sportive rochettoise - centre équestre Du Guesclin", sise Château de la petite rochette - La Rochette, dans l'Association Sportive Rochettoise, dont le siège social est Mairie de La Rochette.

Les membres présents du Comité Directeur votant à l'unanimité l'intégration de l'A.S. rochettoise Centre équestre Du Guesclin, dans l'Association Sportive Rochettoise, siège social Mairie de La Rochette.

Les personnes représentatives de l'A.S.R. Centre équestre Du Guesclin sont :

. M. Alexandre ANSELIN	Président
. Mme Micheline ALLARY	Secrétaire Général.
. Mme Jacqueline ROURE	Trésorière.

La séance est levée à 21 heures.

Le Président
HUARD René


Le Secrétaire
Marcel MITON.